Télérama

Télévision / Dossier
Télérama n°2727

Voir aussi une Interview de Michel Fisbin (président de Zalea Tv), le récit d'une journée en 12 images et un extrait d'un reportage de Zalea Tv sur http://television.telerama.fr/edito/dossiers/zalea/zalea.asp

Zaléa TV, télé associative, émet malgré l'interdiction du CSA
Quelques heures avec Zaléa

Récit d'une journée de diffusion pirate

Les télés libres ne le sont plus vraiment. Moins de deux ans après leur légalisation, les chaînes associatives viennent de se voir notifier par le CSA une interdiction d'émettre pendant six mois sur les canaux hertziens. Motif : l'incapacité du CSA à s'assurer qu'elles respecteront l'équité du temps de parole des candidats... Ce samedi 6 avril, dans toute la France, des dizaines de « télés libres » protestaient contre cette décision et pirataient les ondes. Récit d'une journée festive avec l'équipe de Zaléa TV, chaîne non commerciale, engagée, interactive et citoyenne, dans le 19e arrondissement, près du métro Stalingrad, un quartier populaire rongé par le trafic de crack.

12 heures. Début du piratage avec trois documentaires sur la démocratisation de l'accès à la télévision, un thème au cœur des revendications et de la programmation de Zaléa TV. Les images qu'elles diffusent proviennent de tout un chacun, de maisons de productions indépendantes ou d'autres télés libres, sans oublier les propres productions de l'équipe Zaléa, composée d'une quarantaine de membres actifs. Autour d'un sandwich merguez, la presse et les habitants du quartier assistent à la diffusion dans la cour jouxtant les locaux de la chaîne. Au centre, un pylône squatté par une antenne et un émetteur de 16 watts : à peine de quoi couvrir une partie du quartier. Un plateau de fortune a été installé pour assurer les directs.

13h30. Diffusion de Que vaut la vie de Youssef ?, un travail remarquable autour d'une bavure policière survenue à Mantes-la-Jolie en 1991. Ce film a été produit par l'agence IM'média, très active sur le terrain de l'immigration et des banlieues.

14h40. Une estafette stationne dans la rue. Ce sont des employés de la TDF, mandatés par le CSA, qui vérifient que Zaléa est bien en train d'émettre illégalement. Amusé, Michel Fizbin, le bouillonnant président de l'association Zaléa TV, observe la scène. Il a en vu d'autres, ses premiers soucis avec la justice pour les mêmes faits datent de 1983... « L'argument du CSA est irrecevable, explique-t-il. Cela fait partie de leur cahier des charges de veiller au respect du code électoral, ils surveillent 500 radios associatives pour les mêmes raisons, on ne comprend pas comment ils ne pourraient pas s'occuper de quelques chaînes en plus. Nous refusons que les chaînes citoyennes soient absentes du PAF en plein débat démocratique. En fait, les membres du CSA nous prennent pour des emmerdeurs et nous jugent trop militants. »

15 heures. Chez Oued-Rhiou, un bar situé pile en face de Zaléa TV, la télé est branchée sur... Zaléa. Le patron, un Français d'origine d'algérienne, vient de regarder Que vaut la vie de Youssef ? « C'est très bien de faire ça, les bavures sont fréquentes, mais personne n'en parle. » A l'écran, un homme présente son association. « Ah bah lui, c'est un voisin, c'est bon pour le quartier, ça. »

16 heures. En visite, le maire du 19e, Roger Madec, se fait interpeller en direct, et très pertinemment, par un grand gaillard au sujet de l'insécurité et de la stigmatisation des jeunes. L'élu répond évasivement, puis, sans un regard pour son interlocuteur, lui tapote l'épaule et s'en va. Michel Fizbin calme l'ado dépité. « C'est pas grave, ta question était vachement bien. » Pas la réponse...

16h30. Diffusion de J'y suis, j'y vote, qui traite du droit de vote des étrangers. L'équipe de Zaléa relaie largement cette question, comme celles des sans-papiers ou de la double peine.

20h30. Zaléa TV passe l'excellent documentaire de Pierre Carles sur Pierre Bourdieu, La sociologie est un sport de combat. On se demande bien pourquoi aucune grande chaîne n'a daigné acheter ce document, ni avant, ni après la mort du sociologue…

23h45. Un dernier carré de fidèles écoute l'interview de Lionel Soukaz, cinéaste homosexuel, méconnu mais culte, dont l'œuvre (Race d'ep, pour mémoire) a été largement censurée. La soirée s'achève avec un de ses films, Ixe (1981). Montage halluciné rythmé par des morceaux électro-pop ; les images s'entrechoquent : Giscard, le pape, une fellation, un shoot d'héroïne, un match de boxe, une scène de sodomie, encore le pape... La claque.

0h45. Dans la cour, autour d'un feu, ultimes réactions autour du film Ixe. Un quidam appelle les cinéastes contemporains et pornographiques à unir leurs talents. Zaléa TV rend le canal UHF 35 à sa grisaille. Fin des programmes, pour le moment....

Julien David
Pour le web : Thomas Bécard